



Compte-rendu citoyen de l'assemblée publique du conseil municipal de Saint-Marc-sur-Richelieu¹

tenue le 13 octobre 2020

Avertissement : Ce compte-rendu a été rédigé à partir de notes prises par des citoyens présents à l'assemblée. Des vérifications ont été faites auprès de ces sources mais il est toujours possible que se glissent quelques imprécisions. Pour simplification, les deux périodes de questions des citoyens sont rapportées à la fin du compte-rendu. On trouvera à la fin du compte-rendu la liste et l'explication des sigles utilisés.

- 1** Après l'adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière assemblée, les conseillers approuvent les dépenses du mois dernier pour un total de 287 178 \$.
- 2** Rapport des activités des élus:
 - 2.1 Le CCU a approuvé une demande de dérogation mineure pour la construction d'un garage attaché à la résidence principale et un projet d'agrandissement d'une résidence.
 - 2.2 Le CCE tiendra une rencontre régulière le 14 octobre prochain.
 - 2.3 La responsable du CCL annonce que les cours parascolaires dans la salle municipale débiteront cette semaine.
 - 2.4 Le responsable de la sécurité publique recommande une grande vigilance aux intersections de la Montée Verchères et des rangs 30 et 60 qui sont des endroits accidentogènes. Un décès accidentel est survenu dans la courbe du rang des Quatorze. Les causes les plus fréquentes des accidents mortels sont l'alcool, la vitesse, la non utilisation de la ceinture de sécurité et les textos au volant.
 - 2.5 En ce qui concerne la voirie, le MTQ a annoncé qu'il fera abattre dès que possible les frênes morts qui sont de son ressort. Un programme d'installation de haies brise-vent sera mis en œuvre le long de la Montée Verchères.
 - 2.6 Le responsable de l'administration municipale a participé au choix des deux nouveaux membres du CCL (il y avait trois candidats). Les travaux à la bibliothèque municipale commenceront sous peu.

¹ On trouvera la version officielle du procès-verbal **du mois précédent** à l'adresse internet suivante : <http://smsr.quebec/seances-du-conseil-et-proces-verbaux/>

2.7 Le Maire annonce que les travaux de construction du nouveau bâtiment de l'AIBR sont commencés. L'entente de partenariat des 5 municipalités membres de l'AIBR a été déclarée conforme aux normes. La préparation du budget 2021 de la MRC est en cours. L'Opération Nez-Rouge n'aura pas lieu cette année en raison des difficultés d'application des mesures de protection contre la Covid-19.

- 3 Les élus adoptent le dépôt du rapport de la rencontre du CCU du 30 septembre.²
- 4 Le conseil accepte la recommandation du CCU d'adopter les demandes de dérogation mineure et d'agrandissement d'une résidence.
- 5 Les conseillers adoptent le budget 2021 de l'AIBR et acceptent de verser la quote-part de la municipalité.
- 6 Dans le cadre d'un programme provincial d'aide pour la Formation des pompiers, une subvention sera versée à la municipalité pour couvrir une partie des frais encourus par cette activité.
- 7 La municipalité acquiert une parcelle de lot (115m²) gracieusement offerte par un citoyen.
- 8 Dans le cadre d'un programme gouvernemental qui distribue des fonds pour faire de l'éducation sur le cannabis, notre municipalité a reçu de la MRC un chèque de 5200 \$. Elle en offrira 2500 \$ aux Cadets de la SQ et remettra la différence à l'organisme Arc-en-ciel.
- 9 Mme Geneviève Beaulieu et M. Daniel Désilets sont acceptés comme membres du CCL.
- 10 La Municipalité s'inscrit à titre d'alliée dans la campagne contre la violence conjugale qui se tiendra du 25 novembre au 6 décembre.
- 11 Après plusieurs mises en demeure et suite à l'incurie des propriétaires, le bâtiment du 182 de la rue Richelieu étant considéré comme nuisance et source de danger sera démolé et le site sera nettoyé aux frais de la Municipalité qui refilera la facture aux propriétaires de l'endroit.
- 12 Un versement partiel de 239 532 \$ sera remis à l'entreprise responsable des travaux de la rue Comtois.

13 QUESTIONS ET RÉPONSES

13.1 Le responsable de l'organisation de la Guignolée 2020 en annonce la tenue pour le samedi 21 novembre. Des instructions détaillées sur sa réalisation en temps de pandémie seront transmises ultérieurement.

13.2 Un citoyen suggère au conseil de demander au MTQ de remplacer une ligne pointillée par une ligne pleine à un endroit de la route 223 où il peut être parfois difficile de bien apercevoir les véhicules venant en sens opposé lorsqu'on effectue une manœuvre de dépassement.

2 Les procès-verbaux des assemblées des comités consultatifs municipaux se trouvent à l'adresse internet suivante : <http://smsr.quebec/comites-consultatifs/>

13.3 Un citoyen demande des statistiques d'utilisation de la bibliothèque municipale (nombre de membres, nombre d'utilisateurs, augmentation ou diminution de la fréquentation, etc.). Ces données lui seront fournies à la prochaine assemblée du conseil municipal.

Liste des sigles utilisés :

AIBR : Aqueduc intermunicipal du Bas-Richelieu
CABVR: Centre d'action bénévole de la Vallée du Richelieu
CCE : Comité consultatif en environnement (comité municipal)
CCL : Comité consultatif en loisirs (comité municipal)
CCU : Comité consultatif d'urbanisme (comité municipal)
CLD : Centre local de développement (organisme régional)
COMBEQ : Corporation des officiers municipaux et en environnement du Québec
COVABAR : Comité de concertation et de valorisation du bassin versant de la rivière Richelieu
CRE : Conseil régional de l'environnement (organisme régional)
FARR : Fonds d'appui au rayonnement des régions (programme du gouvernement du Québec)
FQM : Fédération québécoise des municipalités
GES : Gaz à effet de serre
MADA : Municipalité amie des aînés
MAMH : Ministère des affaires municipales et de l'habitation
MTQ : Ministère du transport du Québec
PMAD : Plan métropolitain d'aménagement et de développement
SEMECS : Société d'économie mixte de l'est de la couronne sud
(Usine de biométhanisation des résidus organiques)
SQ : Sûreté du Québec
SSI : Service de sécurité et incendies (organisme municipal)
PIIA : Plan d'intégration et d'implantation architecturale
TECQ : Taxe sur l'essence et contribution du Québec
UMQ : Union des municipalités du Québec